



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

BOUCHES-DU-RHÔNE

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°13-2020-057

PUBLIÉ LE 20 FÉVRIER 2020

Sommaire

Préfecture des Bouches-du-Rhone

13-2020-02-20-004 - Arrêté portant délégation de signature à Madame Sophie BERANGER-CHERVET, Directrice Départementale interministérielle de la Protection des Populations des Bouches-du-Rhône pour l'exercice des attributions du représentant du pouvoir adjudicateur (2 pages)

Page 3

13-2020-02-20-003 - Arrêté portant délégation de signature au titre du décret du 7 novembre 2012 à Madame Sophie BERANGER-CHERVET, Directrice Départementale interministérielle de la Protection des Populations des Bouches-du-Rhône pour l'ordonnancement secondaire des recettes et des dépenses imputées sur le budget de l'État (3 pages)

Page 6

Préfecture des Bouches-du-Rhone

13-2020-02-20-004

Arrêté portant délégation de signature
à Madame Sophie BERANGER-CHERVET,
Directrice Départementale interministérielle de la
Protection des Populations
des Bouches-du-Rhône
pour l'exercice des attributions du représentant du pouvoir
adjudicateur



PREFET DES BOUCHES-DU-RHONE

PREFECTURE
SERVICE DE LA COORDINATION INTERMINISTERIELLE
ET DE L'APPUI TERRITORIAL
Pôle Coordination Administrative
RAA

Arrêté portant délégation de signature
à **Madame Sophie BERANGER-CHERVET**,
Directrice Départementale interministérielle de la Protection des Populations
des Bouches-du-Rhône
pour l'exercice des attributions du **représentant du pouvoir adjudicateur**

Le Préfet
de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur
Préfet de la zone de défense et de sécurité Sud
Préfet des Bouches-du-Rhône

VU la loi organique n° 2001-692 du 1er août 2001 relative aux lois de finances ;

VU le décret n° 2004-15 du 7 janvier 2004 portant Code des marchés publics pour les marchés soumis aux dispositions du présent décret et pour les marchés notifiés avant le 1er septembre 2006 ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et les départements ;

VU le décret n° 2006-975 du 1er août 2006 portant Code des marchés publics modifié ;

VU le décret n° 2009-1484 du 3 décembre 2009 relatif aux directions départementales interministérielles ;

VU le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

VU le décret du Président de la République du 22 novembre 2017 portant nomination de Monsieur **Pierre DARTOUT**, en qualité de Préfet de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Préfet de la Zone de Défense et de Sécurité Sud, Préfet des Bouches-du-Rhône ;

VU l'arrêté du 19 décembre 2018 portant nomination de Madame **Sophie BERANGER-CHERVET**, Inspectrice générale de santé publique vétérinaire, en qualité de Directrice Départementale de la Protection des Populations des Bouches-du-Rhône ;

Sur proposition de Madame la Secrétaire Générale de la préfecture des Bouches-du-Rhône,

A R R E T E

Article 1

Délégation de signature est donnée à Madame **Sophie BERANGER-CHERVET**, Directrice Départementale de la Protection des Populations des Bouches-du-Rhône, pour signer, en tant que représentant du pouvoir adjudicateur, les marchés et accords cadres de travaux, fournitures ou services relevant des programmes et actions suivants et dans les limites indiquées ci-dessous :

Programmes	N° de programme	Seuil
Sécurité et qualité sanitaire de l'alimentation	206	-
Sécurité et circulation routière	207	-
Moyens mutualisés des administrations déconcentrées	354	300 000 € H.T.

Article 2

En application de l'article 44 du décret 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, Madame **Sophie BERANGER-CHERVET** peut subdéléguer sa signature. La désignation des agents ainsi habilités est portée à ma connaissance. Leur signature est accréditée auprès du comptable payeur.

Article 3

L'arrêté numéro 13-2019-01-10-004 du 10 janvier 2019 est abrogé.

Article 4

La Secrétaire Générale de la préfecture des Bouches-du-Rhône et la Directrice Départementale de la Protection des Populations des Bouches-du-Rhône sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié au Directeur Régional des Finances Publiques de Provence-Alpes-Côte d'Azur et des Bouches-du-Rhône et publié au Recueil des Actes Administratifs de la préfecture des Bouches-du-Rhône.

Fait à Marseille, le 20 février 2020

Le Préfet

signé

Pierre DARTOUT

Préfecture des Bouches-du-Rhone

13-2020-02-20-003

Arrêté portant délégation de signature
au titre du décret du 7 novembre 2012
à Madame Sophie BERANGER-CHERVET,
Directrice Départementale interministérielle de la
Protection des Populations
des Bouches-du-Rhône
pour l'ordonnancement secondaire des recettes et des
dépenses
imputées sur le budget de l'État



PREFET DES BOUCHES-DU-RHONE

PREFECTURE
SERVICE DE LA COORDINATION INTERMINISTERIELLE
ET DE L'APPUI TERRITORIAL
Pôle Coordination Administrative
RAA

Arrêté portant délégation de signature
au titre du décret du 7 novembre 2012
à **Madame Sophie BERANGER-CHERVET**,
Directrice Départementale interministérielle de la Protection des Populations
des Bouches-du-Rhône
pour l'**ordonnement secondaire** des recettes et des dépenses
imputées sur le budget de l'État

Le Préfet
de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur
Préfet de la zone de défense et de sécurité Sud
Préfet des Bouches-du-Rhône

VU la loi organique n° 2001-692 du 1^{er} août 2001 modifiée relative aux lois de finances ;

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, notamment en son article 4 ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et les départements ;

VU le décret n° 2009-1484 du 3 décembre 2009 relatif aux directions départementales interministérielles, notamment en son article 4 ;

VU le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

VU le décret du Président de la République du 22 novembre 2017 portant nomination de Monsieur **Pierre DARTOUT**, en qualité de Préfet de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Préfet de la Zone de Défense et de Sécurité Sud, Préfet des Bouches-du-Rhône ;

VU l'arrêté du 19 décembre 2018 portant nomination de Madame **Sophie BERANGER-CHERVET**, Inspectrice générale de santé publique vétérinaire, en qualité de Directrice Départementale de la Protection des Populations des Bouches-du-Rhône ;

Sur proposition de Madame la Secrétaire Générale de la préfecture des Bouches-du-Rhône,

A R R E T E

Article 1

Délégation de signature est donnée à Madame **Sophie BERANGER-CHERVET**, Directrice Départementale de la Protection des Populations des Bouches-du-Rhône, en tant que Responsable d'Unité Opérationnelle ou de Centre de Coût pour procéder à l'ordonnancement secondaire des recettes et dépenses de l'Etat concernant les programmes suivants :

Programme	N° de programme
Développement des entreprises et régulation	134
Sécurité et qualité sanitaire de l'alimentation	206
Sécurité et circulation routière	207
Conduite et pilotage des politiques de l'agriculture	215
Moyens mutualisés des administrations déconcentrées	354

Cette délégation porte sur l'engagement, la liquidation, le mandatement des dépenses ainsi que sur l'émission des titres de perception.

Article 2

En application de l'article 44 du décret 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, Madame **Sophie BERANGER-CHERVET** peut subdéléguer sa signature. La désignation des agents ainsi habilités est portée à ma connaissance. Leur signature est accréditée auprès du comptable payeur.

Article 3

Demeurent réservés à ma signature, quel qu'en soit le montant :

- En cas d'avis préalable défavorable de l'autorité chargée du contrôle financier, le courrier informant cette autorité des motifs de la décision de ne pas se conformer à l'avis donné,
- Les ordres de réquisition du comptable public,
- Les décisions de passer outre,
- Les décisions en matière de pouvoir adjudicateur.

Article 4

Un compte rendu d'utilisation des crédits pour l'exercice budgétaire doit m'être adressé trimestriellement.

Article 5

L'arrêté numéro 13-2019-01-10-003 du 10 janvier 2019 est abrogé.

Article 6

La Secrétaire Générale de la préfecture des Bouches-du-Rhône et la Directrice Départementale de la Protection des Populations des Bouches-du-Rhône sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié au Directeur Régional des Finances Publiques de Provence-Alpes-Côte d'Azur et des Bouches-du-Rhône et publié au Recueil des Actes Administratifs de la préfecture des Bouches-du-Rhône.

Fait à Marseille, le 20 février 2020

Le Préfet

signé

Pierre DARTOUT